

POINT DE PRESSE _SYAMEB / PANDEMIE AU COVID 19

Bénois et bénois ! Chers compatriotes !

Notre pays traverse à l'instar du monde entier, la crise sanitaire liée à la pandémie au COVID 19. Cette crise qui est l'objet d'une psychose généralisée, aura eu le mérite de révéler l'état de notre système de santé et surtout la place prépondérante qu'occupe le secteur sanitaire dans le développement et la stabilité de toutes nations. C'est ici l'occasion pour le SYAMEB, de féliciter et surtout saluer la bravoure de tout le personnel de santé dans le monde en général et plus particulièrement dans notre pays le Bénin.

Chers compatriotes ! le SYAMEB a conduit d'avril à Mai 2020, une mission d'appréciation des mesures de sécurité aux soins mises à la disposition des soignants dans le cadre de ladite pandémie sur l'ensemble du territoire national et dans presque tous les départements. A travers cette mission, le Bureau du SYAMEB a constaté avec grand regret et amertume une insuffisance criarde des mesures de sécurité aux soins pour le personnel soignant tant dans les formations sanitaires publiques que privées. La situation reste encore alarmante dans la plupart des formations sanitaires privées compte tenu de l'absence d'accompagnements conséquents favorisée par la dichotomie publique-privée longtemps perpétrée dans la politique sanitaire de notre pays.

Chers collègues ! la crise sanitaire actuelle semble ne pas être encore jugulée au regard de l'évolution et surtout la flambée des cas positifs ces derniers jours et au lendemain de la tenue des événements de grande masse notamment les élections de Mai 2020 dans un contexte de confinement depuis le 11 mai 2020. Il n'est plus un secret de polichinelle qu'on observe, un relâche global vis-à-vis des mesures barrières au sein de la population avec de plus en plus, un constat des attroupements de masse.

C'est pourquoi le Bureau Exécutif (BE) du SYAMEB voudrait inviter :

- ✓ Tous les confrères à la vigilance, à l'état de veille et d'alerte à tous égards ; à l'observance stricte des mesures de sécurité aux soins. Notre slogan sera à partir de ce jour : **Ne pas offrir de soins si absence des mesures de sécurité aux soins.**
- ✓ Tous les confrères à une réorganisation des activités pour les limiter à la prise en charge des urgences car tout ce qui n'est pas urgent, peut être différé.
- ✓ La population à une prise de conscience et aux respects stricts des mesures barrières et d'hygiènes, gage de la limitation de la probation du COVID 19
- ✓ Le gouvernement à travers le ministère de la santé à doter de toutes urgences, tout le personnel de santé des mesures de sécurité aux soins en qualité et en quantité suffisante tant le secteur privé que dans le secteur public ; faute de quoi, les soignants seront dans l'obligation de mettre en berne les activités.
- ✓ Le gouvernement à réviser les conditions de déconfinement au regard des nouvelles données de la pandémie dans notre nation...Etc.

Le BE SYAMEB regrette toujours la gestion qui est faite de cette pandémie au niveau du ministère de la santé et invite l'autorité à une révision de la copie.

Il déplore également l'exclusion des médecins en libéral dans les mesures sociales prises à l'endroit des acteurs sociaux affectées par la pandémie au COVID 19

Fait à Cotonou le 15 Juin 2020

Pour le SYAMEB,

Le BUREAU EXECUTIF.